

	<p>Objekt: Plakat in Roubaix, Frankreich, 1915</p> <p>Museum: Historisches Museum der Pfalz - Speyer Domplatz 4 67346 Speyer 06232 13250 info@museum.speyer.de</p> <p>Sammlung: 1914-1918. Die Pfalz im Ersten Weltkrieg</p> <p>Inventarnummer: PKS_WK_12_124</p>
--	---

Beschreibung

Wandanschlag in französischer Sprache.

Veröffentlicht im von Deutschland besetzten Frankreich; Roubaix, 6. Juli 1915.

Erneute Strafen für die Stadt, nachdem die Verweigerung der Arbeit in den Fabriken unter deutscher Verwaltung weiter anhält. Unter anderem drohen die Besatzer mit dem Transport von Tätern oder Geiseln nach Deutschland.

"Nouvelles punitions pour la ville par suite du refus de travailler dans les usines dirigées par l'administration allemande.

Si pour Mercredi 7 Juillet 1915, au plus tard, le travail n'est pas repris complètement dans toutes les usines dirigées par l'administration allemande les punitions suivantes seront mises en vigueur pour les villes de Roubaix, Croix, Hem, Lannoy, Lys, Leers, Mouvaux, Toufflers, Wasquehal, Wattrelos:

1. De 6 heures du soir à 6 heures du matin tous les habitants doivent être chez eux exceptés ceux qui, pour un cas urgent, auront obtenu une permission de la Commandanture. Pendant le même temps, tous les magasins seront fermés à l'exception de ceux qui auront reçu la même faveur.

2. Tous les estaminets, cafés et restaurants doivent être fermés toute la journée et toute la nuit à l'exception de ceux qui ont une permission spéciale. Toute vente de boissons et de comestibles est interdite dans ces établissements.

3. Toutes les personnes qui tourmentent ou menacent des employés occupés dans les usines dirigées par les autorités allemandes ou qui veulent les forcer à cesser le travail ou les empêcher à le reprendre seront punies suivant les lois et déportés en Allemagne.

De plus tous les ouvriers qui refusent obstinément d'exécuter le travail commandé seront punis jusqu'à trois mois de prison et envoyés en Allemagne. D'autres déportations d'otages

appartenant à toutes les classes de la population sont en projet.

4. Si ces mesures ne suffisent pas pour forcer la population à obéir, d'autres mesures plus graves très préjudiciables au bien-être de toute la population seront ordonnées, par exemple: Toute circulation avec les communes voisines sera suspendue en supprimant les tramways.

Roubaix, le 6 Juillet 1915.

Commandanture de l'Etape

Hofmann

Major et Commandant."

Grunddaten

Material/Technik:

Papier / Druck

Maße:

HxB: 65 x 50 cm

Ereignisse

Veröffentlicht wann 06.07.1915

wer

wo Roubaix

[Geographischer wann
Bezug]

wer

wo Frankreich

[Zeitbezug] wann 1914-1918

wer

wo

Schlagworte

- Besetzung (Okkupation)
- Erster Weltkrieg
- Plakat
- Strafe